

Couleur à la une



Les jours allongent, le soleil se fait plus présent et dans quelques jours le printemps sera de retour avec ses fleurs et ses couleurs pour notre plus grand bonheur.

Attention balayeuse !

Depuis presque un an, la nouvelle balayeuse est opérationnelle. Des circuits sont établis. Afin d'être encore plus performant et pour rendre les rues encore plus propres, il sera nécessaire dès la parution de ce journal de **ne pas stationner** dans les cases prévues pour le stationnement dans les rues Elise Giroux, Docteur Laffitte, et du Commerce **tous les lundis de 9 h à 12 h**. En effet, il est actuellement impossible de procéder au nettoyage du côté du stationnement. Nous vous remercions de votre compréhension.

Bientôt la fin des travaux dans l'Avenue

L'Avenue change d'aspect. Nous pouvons maintenant deviner ce qu'elle sera dans quelques semaines. En effet, les travaux seront terminés au 15 mai. Ceux actuels (plantation des arbres, création des trottoirs, mise en place des luminaires, finition des pavés) laissent enfin entrevoir une fin assez proche.

Une gestion différente des déchets verts.

La commune, comme chacun le sait, possède des espaces verts importants nécessitant entre autres des tailles au niveau des arbres et arbustes. Jusqu'à maintenant, les services techniques emmenaient ces tailles en déchetterie. Le Conseil Municipal a validé en janvier l'achat d'un broyeur professionnel qui permettra de broyer 90% de ces tailles et déchets (à l'exception des conifères). Cette nouvelle gestion revêt plusieurs avantages importants : les broyats issus de ces tailles serviront à recouvrir l'ensemble des espaces fleuris, sans recourir à des achats de broyats extérieurs ; de ce fait, moins de transports vers les déchetteries seront également effectués.

Cette nouvelle gestion va véritablement dans le sens du développement durable et correspond à une volonté réelle des élus communaux et communautaires et des agents de la commune.

Conseil Municipal des jeunes

Le Conseil Municipal de jeunes, installé en novembre dernier, souhaite mettre en place une première action visant à faciliter l'accès des jeunes à la médiathèque de Chef-Boutonne.

Ils veulent qu'un co-voiturage existe pour que les jeunes qui ont des difficultés pour y venir, puissent être accompagnés par des parents volontaires, qui emmènent déjà leur(s) enfant(s).

Une information sera adressée dans chaque école pour que ce projet soit rapidement opérationnel. De plus, le site www.chef-boutonne.fr donnera des informations complémentaires.

Quelques rappels en matière de contrôles des autorisations d'urbanisme

La réforme des autorisations d'urbanisme (permis de construire et déclaration préalable) a engendré des modifications dans l'administration de ces actes. Les autorisations sont toujours instruites de la même façon :

Permis de construire pour un bien situé hors périmètre « monument classé »	Direction Départementale du Territoire
Permis de construire pour un bien situé dans le périmètre « monument classé »	Direction Départementale du Territoire avec accord de l'architecte des bâtiments de France
Déclaration préalable pour un bien situé hors périmètre monument classé	Mairie de Chef-Boutonne
Déclaration préalable pour un bien situé dans le périmètre « monument classé »	Mairie de Chef-Boutonne avec l'accord de l'architecte des bâtiments de France

Une fois ces autorisations délivrées, la DDT ne délivre un certificat de conformité que pour les biens situés dans le périmètre d'un monument classé (église de Javarzay ou Château). Pour les autres, c'est la commune qui va délivrer un document appelé « attestation de non contestation ». **Pour cela, le service urbanisme de la mairie prendra contact, en temps voulu, avec les personnes concernées pour vérifier la réalisation des travaux.**



Bientôt du cinéma numérique à Chef-Boutonne

Aujourd'hui, un grand bouleversement s'annonce dans le monde du cinéma avec la diffusion des films par la technologie numérique et non plus argentique (bobines). Ce changement représente un projet de grande envergure pour la commune et l'association qui gère le cinéma « Ciné-Chef ». Le Conseil Municipal vient de valider le principe d'équiper la salle d'un projecteur numérique. Cet investissement important (90 000 € TTC environ) n'est possible que grâce à des subventions (Conseil Régional, Centre National du Cinéma) qui vont couvrir une grande partie de la dépense. Enfin, Ciné-Chef participera également financièrement à la mise en place de cet équipement, poursuivant ainsi un partenariat fort avec la Municipalité.

QUELQUES INFOS MUNICIPALES

- Suite au départ de Roseane PICARD, responsable du service ménage, ce service a été réorganisé. Compte tenu de la volonté de la Communauté de Communes de prendre en charge directement le ménage dans les bâtiments dont elle a la gestion (gymnase), elle n'est pas remplacée.
- Le Conseil Municipal vient de valider l'achat d'une nouvelle tondeuse qui remplacera l'actuelle qui était usagée.
- Une partie du mur du chemin du Parc s'est écroulée. Les services municipaux l'ont reconstruit à l'identique.
- Après la coupe des 40 peupliers dans le pré de foire, 88 peupliers vont être plantés dans les prochains jours.
- L'aménagement devant l'Hôtel de Ville a débuté avec l'arrachage des ifs et arbustes environnants. Le béton désactivé et les autres aménagements vont suivre dans les prochaines semaines. La mairie sera alors accessible aux personnes à mobilité réduite.

AGENDA DES MANIFESTATIONS ET FESTIVITES

- 4 mars** : Concert Surfin'Boutonne -Natchez - Ferme du château à 21 h
6 mars : Les Amis des Chaumias - Marche pédestre-Place des Chaumias
8 mars : La Source - Repas pot au feu
12 mars : APE - Soirée repas - Ferme du château
12-13 mars : LAYR - Séminaire yoga - Centre Culturel
18-19-20 mars : Foyer Culturel - Biennale des métiers d'arts
 Toutes les salles communales
19 mars : Marchavec - Soirée Auvergnate - 20h La Barbette
26 mars : Espoir d'Afrique - Soirée gala - Ferme du château
1 avril : ARBRES - Assemblée générale - Salle Camille Ricard
2 avril : Association HOPE - Bourse aux livres - Ferme du Château
3 avril : Les Amis des Chaumias - Marche pédestre – Place des Chaumias
8 avril : Spectacle l'enfant et le théâtre - Centre Culturel
9 avril : TTCB - Gala et repas - Ferme du château
12 avril : La Source - Choucroute - Ferme du château
14 avril : Don du sang - De 16 à 20 h - Centre Culturel
15 avril : Concert acoustique
16 avril : Espérance - Repas fruits de mer - Gymnase
16-22 avril : Marchavec - Voyage Cap à l'ouest de l'Espagne-30 ans et plus
25 avril : Tournoi de foot des jeunes - Stade Jacques Courivaud
26 avril : Coop loisirs - Assemblée Générale - Salle Camille Ricard
1er mai : Les Amis des Chaumias - Marche pédestre - Place des Chaumias

A la chasse aux frelons asiatiques ?

La prolifération des nids de frelons asiatiques tend à poser de plus en plus de problèmes, même si cet insecte n'est pas classé en nuisible. La Municipalité ne peut donc obliger le piégeage ou la destruction des nids.

Cependant, elle vient de négocier un tarif privilégié auprès d'une société spécialisée si cette dernière intervient pour plusieurs nids dans la même journée à Chef-Boutonne. Au lieu de payer 125 € TTC pour une demande individuelle, l'intervention reviendra à 100 € dans le cas du groupement (intervention sans recours à une nacelle). Pour cela, il suffit de signaler à la mairie la présence d'un nid chez vous et votre volonté de procéder à sa destruction. Dès lors qu'il y aura plusieurs nids recensés, les services municipaux appelleront l'entreprise.



Du nouveau au Château de Javarzay

C'est un château réaménagé qui ouvrira ses portes le 23 avril pour la nouvelle saison. Ainsi, l'agencement et la présentation du musée ont été revus par la municipalité, les Amis du Châteaux et les membres de l'association C.A.I.L.

Le rez-de-chaussée a été reorganisé et équipé d'un écran video pour présenter des vues des différentes salles du musée. De plus, le Conseil Municipal a voté l'achat d'audioguides afin de permettre la visite en toute autonomie des extérieurs du château, de l'église St Chartier et de la maison des lavandières à Javarzay (à partir du mois de juillet) Pendant l'été, l'Atelier Vivant d'Art sera transformé en "Grange aux Souvenirs" où l'on pourra découvrir des scénettes ayant pour thème le bain, la cuisine, les moulins et la Boutonne, les loups...

Alors, avec les beaux jours, n'hésitez pas à venir découvrir ce qui a changé depuis votre dernière visite sur le site du château ?

Couleur à la une est distribué tous les deux mois par les élus référents et vous donne rendez-vous au mois de mai 2011.